



Communiqué de presse du 1^{er} décembre 2020

Le patronat refuse de respecter la volonté populaire et attaque le salaire minimum cantonal en justice !

Après avoir obtenu des aides covid de plusieurs dizaines de millions de francs, voilà que les patrons souhaitent obtenir le beurre et l'argent du beurre : les aides publiques, mais sans l'obligation de payer le salaire minimum pourtant largement accepté en septembre dernier. Ils viennent en effet de déposer un recours contre l'entrée en vigueur du salaire minimum en demandant son report et en exigeant la possibilité de pouvoir indexer à la baisse ce dernier.

Les syndicats sont scandalisés par l'attitude du patronat genevois et le mépris ainsi affiché vis-à-vis des salarié·es, pour qui l'entrée en vigueur du salaire minimum représente une bouée de sauvetage en ces temps de crise. La CGAS rappelle par exemple que les hôteliers bénéficiant d'aides de plusieurs dizaines de millions de francs n'ont pratiquement jamais compensé la baisse de revenu de 20% de leurs employé·es dues aux RHT. Il en va de même pour les salarié·es des commerces non-alimentaires fermés durant ce mois de novembre. Exiger dans ces circonstances une période de transition par ailleurs non prévue dans la loi revient à ne pas respecter la volonté populaire qui s'est exprimée très clairement le 27 septembre.

Cette période de transition, les associations patronales avaient tout le temps de la construire en faisant progresser les salaires plus tôt. Elles ont préféré bloquer depuis de nombreuses années toute progression salariale dans leurs négociations avec les syndicats, obligeant ces derniers à déposer leur initiative. Les voilà à présent qui refusent d'assumer la responsabilité de leurs actes après que la volonté populaire a parlé.

Le recours des associations patronales constitue également une rupture du dialogue social à un moment critique. Les syndicats en prennent acte et évalueront la réponse à donner à cette attitude déloyale lors du comité extraordinaire de la CGAS du 3 décembre.

Pour tout renseignement :

- Davide de Filippo, président : 079 707 14 67
- Alejo Patiño, vice-président : 079 120 69 93
- Fabrice Chaperon, vice-président : 076 347 11 36